

Les mammifères sauvages sont des animaux vertébrés caractérisés en particulier par l'allaitement de leurs petits, une température corporelle interne constante, un système nerveux développé et une respiration par des poumons.

Au fil de l'Histoire, l'Homme a su domestiquer à son profit un grand nombre d'espèces de mammifères. Celles demeurées sauvages ont subi et subissent encore de nos jours de nombreuses pressions sous l'effet notamment de l'urbanisation, de l'évolution des usages, de l'exploitation et la fragmentation du territoire et des milieux naturels, de l'évolution du climat... Aujourd'hui en France, de nombreux mammifères sauvages sont vulnérables ou en régression : l'enjeu est de taille pour la biodiversité et le maintien du patrimoine génétique. Les actions du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et de ses partenaires s'inscrivent pleinement dans la sauvegarde de la biodiversité, des habitats et des espèces, en favorisant les études, en incitant à leur prise en compte dans les politiques publiques et en mettant en œuvre une gestion adaptée aux mammifères sur son réseau de sites naturels. Ce document, non exhaustif, présente quelques-unes de ces espèces, communes ou exceptionnelles. Les chiroptères (chauves-souris) et les mamifères marins ne sont pas abordés ici.



Castor (photo : J.Zieba/CC)



### Le Muscardin, un hôte discret des lisières

Ce petit mammifère très discret et aux mœurs nocturnes peut vous faire patienter longtemps si vous partez à sa recherche en lisière, dans les bois clairs ou en marge des pelouses calcicoles...

Il sème malgré tout quelques indices permettant à coup sûr de confirmer sa présence. En effet, friand de noisettes, il a la particularité de creuser de ses incisives la coquille, de façon régulière et arrondie, pour prendre son repas. Ce sont donc les noisettes qu'il faut rechercher. Mais comme pour d'autres micro-mammifères qui vivent la nuit, on peut également retrouver sa trace dans les pelotes de réjection des rapaces : crânes, mâchoires et petits os qu'un habitué peut identifier.



Partez à la recherche du Muscardin grâce aux noisettes (photo : D.Top)

### L'hibernation

A la différence de certains mammifères comme l'Ours ou le Blaireau, qui connaissent une somnolence hivernale (sommeil entrecoupé de réveils et légère baisse de la température de corps), d'autres espèces de mammifères entrent en véritable hibernation. Dans ce cas, les fonctions vitales sont très fortement ralenties, la température du corps chute jusqu'à approcher 0°C chez certaines espèces, l'animal est profondément "endormi". Ce phénomène lui permet de réduire considérablement sa dépense d'énergie et de puiser peu et durablement dans les réserves de graisses qu'il constitue durant plusieurs mois auparavant. De brefs reveils sont néanmoins nécessaires pour manger et évacuer les éléments toxiques produits par l'organisme. Parmi celles citées dans ce document, les espèces qui hibernent sont le Hérisson, le Lérot et le Muscardin.



Le Hérisson (photo : M.Gäbler/CC)

### Accouplement et mise bas

Outre le fait que certaines espèces de mammifères peuvent avoir plusieurs portées de petits dans l'année (la Crocidure peut avoir, par exemple, de 2 à 5 portées de 3 à 9 petits chacune par an !), il peut également exister un phénomène de **décalage entre l'accouplement et la gestation**. C'est le cas notamment des mustélidés comme l'Hermine (accouplement de mai à juillet, puis décalage de 10 mois et mise bas en mars-avril), la Fouine (accouplement en juillet/août puis décalage de 6 mois et mise bas en mars/avril), du Blaireau (accouplement en janvier/février puis décalage de 10 mois et mise bas en février) ainsi que le Chevreuil. Ce décalage consiste en une pause dans le développement de l'ovule fécondé, la gestation ne commençant véritablement qu'à la fin de cette pause plus ou moins longue selon les espèces. Chez les chauves-souris, c'est la fécondation qui est différée après insémination. L'objectif est de mettre les petits au monde au moment le plus favorable pour l'espèce !



Petit du Chevreuil (photo : D.Top)

Les mammifères de notre région préservés grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France intervient sur plus de 500 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature de la région. Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains ! Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles ! Rejoignez-nous !

Plus d'informations : [cen-hautsdefrance.org](http://cen-hautsdefrance.org) / 03 22 89 63 96  
Adhérez au Conservatoire et soutenez ses actions : [cen-hautsdefrance.org/adherer](http://cen-hautsdefrance.org/adherer)

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)



<https://www.facebook.com/CENHautsdefrance>

<https://twitter.com/CENHDF>

<https://www.instagram.com/cenhautsdefrance>

Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de la DREAL Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France et des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.



Les actions du Conservatoire sont menées avec le soutien et la participation des adhérents, des bénévoles et des donateurs, et grâce aux financements de l'Union Européenne, de l'Etat (DREAL Hauts-de-France), de la Région Hauts-de-France, des Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de communes et d'intercommunalités, de fondations privées...

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (2015) - deuxième édition (2022)  
Rédaction : D. Adam, T. Cheyrey, G. Jardin (Castor), T. Gerard, R. Monnehay - Conception/Maquette : R. Monnehay - Cartographie : M. Héraude  
PHOTOS sous licence CC BY-NC-ND : B. Ruelle (n°10), D. Génin (n°8), M. Graham (n°13), J. Lantink (n°7), R. Rouyer (n°5, 6) ;  
sous licence CC BY : T. Lehtinen (n°19), D. Perez (n°3) ; sous licence CC BY SA : H. Casselmann (n°20), M. Hajothu (n°9), J. Ma (n°17), J. Towill (n°15), P. Trimming (n°4, 18), M. Zlinkin (n°14) ; D. Adam (n°11), G. Gaudin (n°1), D. Top (n°2, 12, 16 et couverture : Musaraigne pygmée).  
Imprimé par : db PRINT NORD 59432 Halluin Cedex



À la découverte des mammifères sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



● Site préservé par le Conservatoire comptant au moins l'une des espèces citées dans ce document.



Lérot (photo : S. Carolus)



Ecreuil roux (photo : D. Adam)



**1 Le Muscardin commun / *Muscardinus avellanarius*** : appelé aussi "croque-noisettes", c'est un rongeur arboricole\* fréquentant les buissons denses (noisetier, roncier et autres petits arbustes feuillus) et plutôt bien exposés au soleil. Pelage roux et longue queue (presque aussi grande que le reste de son corps soit 6 à 8 cm) sont caractéristiques de l'espèce. Ses moeurs nocturnes le rendent rarement visible de jour. Toutefois, sa manière particulière de ronger la coque des noisettes en laissant des traces lisses est un excellent indice de présence de l'espèce. Hiberne\* dans un nid au sol, d'octobre à avril. Protégé à l'échelle nationale. Assez rare en Hauts-de-France et en régression du fait de la disparition des haies.

**2 Le Renard roux / *Vulpes vulpes*** : seul représentant autochtone\* de la famille des canidés en Hauts-de-France (dont font partie le loup et le chien) : ne peut être confondu. Environ 1,2 m, pelage roux et queue à pointe blanche caractéristiques. Omnivore\* au large spectre alimentaire (rongeurs, lapins, oiseaux, amphibiens, vers de terre, fruits...). S'adapte à tout type de milieu (y compris les villes) et est très répandu. Activité principalement nocturne, mais peut chasser de jour, notamment après la coupe des prairies de fauche et de la moisson. Malgré son rôle essentiel de régulateur des micromammifères qui peuvent entraîner des dégâts dans les récoltes, le renard est considéré comme nuisible sur le territoire régional.

**3 Le Campagnol aquatique / *Arvicola sapidus*** : la plus grande espèce de campagnol d'Europe : 16 à 22 cm et queue de 11 à 13 cm. Distinction délicate avec son cousin le Campagnol terrestre (présent également en Hauts-de-France). Étroitement lié aux milieux aquatiques, notamment les berges de cours d'eau lent où il creuse son terrier. Omnivore\* : se nourrit principalement de végétation aquatique mais aussi d'amphibiens, de poissons et d'insectes. L'aire de répartition mondiale du Campagnol amphibie est restreinte à l'Espagne et à la France. La Vallée de l'Oise semble marquer la limite nord de répartition de l'espèce. Du fait de la dégradation des zones humides (drainage, artificialisation des berges...), l'espèce est en nette régression et vulnérable à l'échelle mondiale. Protégé par la Loi en France depuis 2012.

**4 Le Blaireau européen / *Meles meles*** : poids atteignant 15 kg : c'est le plus gros carnivore terrestre de notre région. 70 cm sans la queue. Pelage sombre, excepté la tête blanche avec deux bandes noires verticales de part et d'autre du museau. Vit en clan dans des complexes de terriers très étendus. Omnivore\* à l'activité nocturne, il se nourrit principalement de vers de terre, et complète son régime alimentaire par des micromammifères, amphibiens, insectes et parfois des végétaux. Espèce chassable, il fait ponctuellement l'objet d'arrêtés de destruction lorsqu'il occasionne des dégâts sur les cultures (mais notamment). Commun en Hauts-de-France.

**5 Le Sanglier / *Sus scrofa*** : ancêtre sauvage du cochon domestique, c'est l'un des plus gros mammifères de la région (l'adulte dépasse régulièrement 100 kg). 85 cm en longueur (sans la queue) et 1 m au garrot. L'adulte arbore un pelage gris à noir assez uniforme ; le jeune (marcassin) est beige avec des bandes sombres longitudinales. Tête massive possédant un museau allongé : le groin. Canines supérieures du mâle recourbées en défense. La femelle (laie) vit en groupe mené par la plus ancienne et grosse. Le mâle est plus solitaire. Omnivore\* : graines, bulbes, insectes, petits mammifères mais aussi cadavres. Activité surtout nocturne. S'adapte à tout type de milieu. Très commun en Hauts-de-France. Fait parfois l'objet de battue administrative en tant que nuisible des cultures. Espèce gibier populaire dans la région.

**6 Le Chevreuil / *Capreolus capreolus*** : petit cervidé de 60 à 80 cm au garrot doté d'une robe brune, sauf une large tache claire sur l'arrière-train. Il peut émettre un cri puissant appelé aboiement, rappelant celui du chien. Activité surtout crépusculaire\*. Vit principalement au sein des boisements mais également en milieu ouvert, le jour, au sein des prairies et des plaines céréalières. Régime alimentaire principal : pousses et feuilles d'arbres, mais également baies, glands et même champignons selon la saison. Vit en groupe en hiver avant de se diviser au printemps. Le rut\* a lieu de mi-juillet à mi-août. Le mâle arbore alors de petits bois peu ramifiés qu'il perdra à l'automne. Très commun en Hauts-de-France.

**7 Le Cerf élaphe / *Cervus elaphus*** : le plus grand cervidé français : 1,40 m au garrot pour les plus grands et 130 à 180 kg pour les mâles. Pelage brun avec une tache jaunâtre remontant au-dessus de la queue. Vit essentiellement dans les grandes forêts. La femelle (biche) est grégaire et vit en harde dominée par une femelle souvent plus âgée. Les mâles solitaires rejoignent les hardes de biches à la fin de l'été en période de rut\* (mi-septembre à mi-octobre). Ornés de leurs grands bois ramifiés, les mâles se donnent à des intimidations, voire combats, parfois impressionnants. Leur cri (brame), ainsi que le choc des bois, peuvent être entendus à plusieurs centaines de mètres. Se nourrit essentiellement de végétaux : pousses d'arbustes, bourgeons, fruits, graminées et parfois des céréales. Actif surtout au crépuscule\* et à l'aube. Présent dans la moitié sud de la région mais principalement en forêt de Compiègne. Chassable.

**8 Le Hérisson commun / *Erinaceus europaeus*** : bien connu du grand public. Seul mammifère insectivore\* en France à posséder des poils dorsaux durs et piquants. Lorsqu'il se sent menacé, le Hérisson se replie en boule, position défensive ne laissant apparaître que ses poils dorsaux. Visible la nuit dans tous types de milieux y compris les plus artificialisés comme les parcs et les jardins. Bien qu'insectivore\*, son régime alimentaire peut être varié : insectes, vers, fruits, œufs et, pour le plus grand bonheur des jardiniers, des limaces. Hiberne\* dans un nid de mousses et de feuilles confectionné à l'abri du froid et du vent. Protégé par la Loi en France.

**9 Le Rat des moissons / *Micromys minutus*** : aussi appelé la souris minuscule, c'est le plus petit rongeur d'Europe avec une taille ne dépassant pas 8 cm et un poids allant de 5 à 11 g. Queue préhensile\* lui permettant de s'accrocher aux tiges de végétaux, cette particularité le rendant unique en son genre à l'échelle européenne. Grande variété d'habitats, à hautes herbes de préférence. Confectionne des nids sphériques de fibres végétales disposés en hauteur dans des hautes herbes, buissons, haies. Se nourrit de graines, de fruits, baies, insectes. Largement réparti en Hauts-de-France.

**10 Le Castor d'Europe / *Castor fiber*** : le plus grand Rongeur européen, avec une taille de plus de 75 cm et un poids moyen de 25 kg. Facilement reconnaissable à sa queue plate écaillée d'une longueur de 30 cm et large de 12 à 16 cm. Nocturne, la présence de branches écorcées ou taillées en biseau, amas de branches, gîtes en forme de hutte sont des indices pouvant indiquer sa présence. Régime alimentaire composé d'écorces ou de feuilles d'arbres et de plantes herbacées, voir à l'occasion de fruit. Disparu au cours du 19<sup>e</sup> siècle en Hauts-de-France, il a recolonisé depuis peu la région, en Thiérache, vallée de la Sambre et vallée de l'Escaut. Espèce protégée en France.

**11 L'Écureuil roux / *Sciurus vulgaris*** : gros rongeur arboricole\*, seul écureuil autochtone\* en Europe. Pelage roux, parfois plus foncé, pelage ventral blanc et queue très touffue sont caractéristiques. Occupe les bois, forêts, parcs et jardins boisés. Omnivore\* opportuniste, il se nourrit principalement de graines, fruits et différentes parties végétales. A l'approche de l'hiver, il constitue des réserves de nourriture qu'il stocke dans les cavités arboricoles\* ou enterrés. Excellent grimpeur : peut effectuer de grands bonds pour passer d'un arbre à un autre. Protégé par la Loi en France.

**12 Le Lapin de garenne / *Oryctolagus cuniculus*** : mammifère lagomorphe\* au pelage gris brun. Pouvant être confondu avec le Lièvre commun, il s'en distingue par une taille plus petite (34 à 50 cm) et des oreilles plus courtes. Mœurs crépusculaire\* et nocturne ; s'observe également en journée dans des lieux où il est peu inquiété comme les friches urbaines, rond-points... Champ visuel de 360° et déplacement rapide en cas de danger pour trouver refuge dans un terrier. Localement, ses populations ont fortement régressé, voire disparu suite à l'introduction de la myxomatose dans les années 1950. Bien présent et classé comme nuisible en Hauts-de-France.

**13 La Belette d'Europe / *Mustela nivalis*** : le plus petit mustélidé carnivore d'Europe (20 cm). Pouvant être confondu avec l'Hermine, elle s'en distingue par sa taille plus petite, son pelage brun roux invariable et sa queue courte sans toupet noir au bout. Fréquente tant les milieux ouverts\* que les zones plus boisées. Omnivore\*, elle consomme de préférence de petits rongeurs mais peut aussi s'attaquer à des proies bien plus grosses qu'elle, comme le Lapin. Taille élancée et courtes pattes lui permettant de se glisser dans de petites anfractuosités à la poursuite de ses proies. Très utile dans la régulation des populations de rongeurs.

**14 La Fouine / *Martes foina*** : souvent confondu avec la Martre. La différence se situe au niveau du poitrail : pelage blanc chez la fouine et jaunâtre chez la Martre. Le pelage plus foncé et l'absence de poils sur le dessous des pattes de la Fouine marquent aussi la différence avec la Martre. Plutôt solitaire et territoriale, la fouine occupe différents milieux et s'installe volontiers dans les greniers des habitations. Omnivore\* opportuniste et nocturne, elle se nourrit de rongeurs, insectes, oiseaux, fruits et débris. Largement répandue en Europe et classée comme nuisible en Hauts-de-France.

**15 La Musaraigne aquatique / *Neomys fodiens*** : grosse musaraigne liée principalement aux rivières, petits ruisseaux, mares, étangs, chenaux et cressonniers dont elle fréquente les berges couvertes de végétation. Pelage épais et luisant, en général brun foncé sur le dos et blanc sur le ventre (il existe quelques exceptions). Excellente nageuse, elle consomme nombre de petits invertébrés aquatiques (crustacés, mollusques). Adaptée à la nage du fait d'une frange de poils raides à la queue et aux pieds postérieurs. Assez rare et vulnérable en Hauts-de-France en raison de la dégradation des zones humides et notamment des petits ruisseaux. Protégée par la Loi en France.

**16 L'Hermine / *Mustela erminea*** : petit mustélidé, l'Hermine se distingue de la Belette par sa taille un peu plus grande, sa queue plus longue avec un toupet noir au bout. La caractéristique la plus connue de l'Hermine est son changement de couleur en hiver, lorsqu'elle devient blanche. Mais cette particularité n'affecte pas tous les individus, certains d'entre eux blanchissent incomplètement, voire pas du tout. Typique des zones de prairies et de bocage. Consomme essentiellement de gros rongeurs (campagnols, rat musqué, lapin). Encore considérée comme commune en Hauts-de-France, il semblerait que cette espèce tende à régresser dans les régions voisines.

**17 Le Lérot / *Eliomys quercinus*** : espèce typique du bocage et des vergers. Aisément identifiable à son masque noir autour des yeux et à sa longue queue velue avec une touffe terminale noire et blanche. Omnivore\* opportuniste (noix, fruits, insectes, oisillons, etc.). Gîte d'été situé dans un ancien nid d'Écureuil ou d'oiseau, un trou d'arbre ou de rocher. Il commence à hiberner\* dans le creux d'un arbre ou dans une cavité, mais plus souvent dans les greniers des habitations. Peu commun en Hauts-de-France, néanmoins plus courant dans l'Aisne.

**18 Le Putois / *Mustela putorius putorius*** : mustélidé de taille moyenne. Pelage brun presque noir, avec des teintes jaunâtres pour les flancs. Adapté à nombreux types de milieux, mais ses habitats de prédilection restent les zones humides. Omnivore\* avec une forte prépondérance animale : Rat musqué, Surmulot, campagnols, amphibiens... Nocturne, il reste très discret et son observation dans la nature est rare. Peu commun (observations essentiellement dans les grandes vallées de la région). Quasi-menacé en Hauts-de-France.

**19 Le Mulot à collier / *Apodemus flavicollis*** : espèce plus sylvicole\* que le très commun Mulot sylvestre. De moeurs crépusculaires\* et nocturnes, il apprécie particulièrement les vieilles forêts de feuillus où la densité de la strate arbustive est importante. Régime alimentaire très varié (glands, faines, noisettes, insectes, autres invertébrés). La moitié sud-est de notre région est sa limite occidentale. Assez rare dans l'Aisne et l'Oise et absent du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

**20 La Musaraigne bicolor ou Crocitude leucode / *Crocitude leucodon*** : occupe des paysages bocagers, des zones forestières, des lisières riches en buissons, voire des jardins. De taille et de poids sensiblement supérieurs à ceux de sa cousine, la Crocitude musette. S'en distingue par une séparation nette entre le dos sombre et le ventre clair. Surtout nocturne, elle se nourrit principalement d'invertébrés. Considérée comme rare et quasi-menacée en Hauts-de-France. Semble également en régression dans l'ouest de son aire de répartition.



**\*Petit glossaire :**

- Rongeur** : mammifère caractérisé par une paire d'incisives à croissance continue sur chaque mâchoire.
- Arboricole** : qui vit dans les arbres ou est lié aux arbres.
- Hibernation** : état d'hypothermie (température corporelle basse) qui permet à des animaux de conserver leur énergie et de survivre en période hivernale.
- Autochtone** : une espèce locale, qui n'a pas été introduite, à la différence d'allochtone (exotique, introduite).
- Omnivore** : dont le régime alimentaire est varié (de source animale comme végétale) et s'adapte à ce que l'espèce trouve à sa disposition. **Un insectivore** est une espèce dont le régime alimentaire est principalement composé d'insectes ou d'organismes invertébrés.
- Crépusculaire** : juste avant le lever ou juste après le coucher du soleil.
- Rut** : à l'automne, période de l'accouplement, particulièrement impressionnante chez le Cerf (parade nuptiale, compétition sexuelle entre mâles...).
- Préhensile** : une queue préhensile est une queue capable de s'enrouler et de se maintenir à un support grâce à des muscles.
- Lagomorphe** : ordre des mammifères qui regroupe les lapins et les lièvres. A la différence des rongeurs, les lagomorphes possèdent deux paires d'incisives par mâchoire.
- Milieu ouvert** : milieu naturel à dominante herbacée, peu boisé ou embroussaillé, ou parsemé d'îlots de ligneux (par exemple : pelouse calcaire - larris -).
- Sylvicole** : qui vit dans la forêt ou est lié à la forêt.